Image not found or type unknown

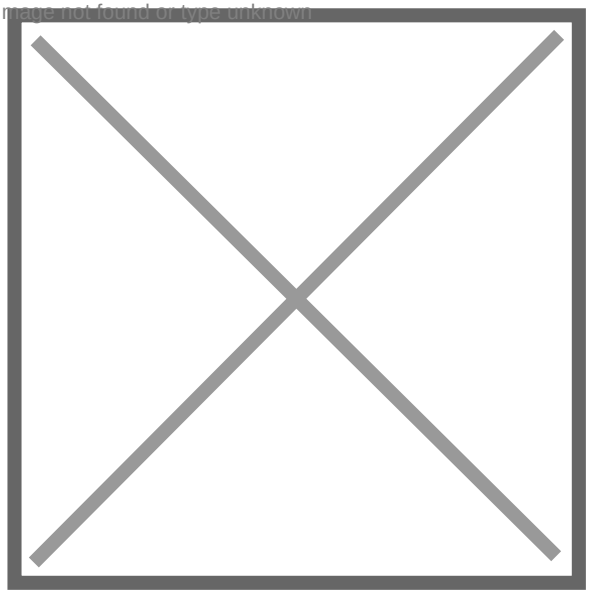

# Mur pourri suite à une location!

Par **loran**, le **02/08/2008** à **22:47**

Bonjour à tous!

Nous venons d'emmenager dans une maison mon amie et moi il y a maintenant 15 jours. Nous avons trouvé cette location via une agence. L'état des lieus à été rédigé par une personne de l'agence seule et nous avons rajouté certains problèmes par la suite.

Il y a quelques travaux a faire par le propriétaire comme par exemple le système d'ouverture d'un volet de vélux qui est cassé et qui ne permet pas d'ouvrir le volet. Malgré plusieurs relance directement à l'agence, rien ne semble être en marche. Que doit-on faire?

Mais le plus gros problème est le suivant: Après donc 15 jours dans cette maison et malgré un désodorisant automatique et deux absorbeurs d'humidité, une forte odeur d'humidité persiste.

Sur une "arcade" de mur étaient cloués deux "set de table" en osier. Il est précisé dans l'état des lieus que la peinture s'éffrite en dessous (un cache misère en gros), mais on n'a jamais pensé à regarder sous le deuxième qui était cloué complètement. C'est en passant à côté que je me suis rendu compte que l'odeur venait de cet endroit, j'ai donc regardé dessous et il y a un énorme trou (le mur est en placo), une odeur de renfermé insoutenable et des résidus de poussière de placo!!!!!!!

A part prévenir l'agence (qui ne donnera pas de résultat vu les antécédents), que doit-on faire? Est-ce possible de le rajouter sur l'état des lieus?

Par avance merci de votre aide!

cordialement

Par **loran**, le **03/08/2008** à **22:59**

Personne pour nous aider ou nous indiquer la marche à suivre?

A celà s'ajoute un autre problème constaté ce soir (il a plu pendant 3/4 d'heure): La cuisine a été innondée (au moins 4l d'eau épongés) par la porte qui donne sur le jardin dont les joints ne semblent pas étanches et, en plus de ça, de l'eau coule du plafond au dessus de la fenêtre de cette cuisine! bref, c'est la Cata...

Merci pour votre aide!

Par **domi**, le **04/08/2008** à **15:39**

Bonjour , vous pouvez contacter les services d'hygiène de la mairie de votre ville ! ils viendront constater vos dires et se retourneront vers le propriétaire . Cette démarche est entièrement gratuite pour vous . Domi

Par **loran**, le **07/08/2008** à **22:39**

Ok, merci!

Je viens d'envoyer un courrier en recommandé à l'agence, j'attends des nouvelles...

Par **loran**, le **17/11/2008** à **13:37**

Bonjour à tous!

Voilà les suites de notre problème:

Suite à notre courrier recommandé, une personne d'une entreprise est venue constater les dégat pour exposer un devis au propriétaire.

Or, depuis sa visite qui remonte à bientôt 2 mois, nous n'avons aucunes nouvelles malgré les différentes relances à l'agence qui nous répondent qu'ils font leur possible!

On a donc toujours ce problème de mur pourri, un volet de vélux qui reste fermé car la lanière est cassée (ca devait etre réparé avant notre entrée dans les lieux), des cables électriques au dessus de la baignoire (alimentation du chauffe-eau) ainsi que des innondations à chaque pluies!!

On se sait plus trop vers qui nous tourner...

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés

Merci de vos conseils!

Par **domi**, le **17/11/2008** à **14:44**

bonjour Loran , avez vous contacté les services d'hygiene de la mairie ou seulement l'agence ? Domi

Par **loran**, le **17/11/2008** à **17:34**

Bonjour domi!

Pour le moment nous n'avons contacté que l'agence mais je compte me rendre en mairie cette semaine... Ils pourront peut-être faire quelque chose pour le mur mais en ce qui concerne les autres désagréments, j'en doute...

En fait on aimerai trouver un moyen de pression pour que le propriétaire se décide à effectuer tous les travaux...

Par **domi**, le **17/11/2008** à **17:36**

bonsoir , comme je vous l'avais dit en aout , contactez le service d'hygiène de votre mairie , cela fera avancer les choses car ils vont dresser un PV et mettront le propriétaire en demeure d'effectuer les travaux ! bon courage Domi

Par **loran**, le **17/11/2008** à **18:52**

Ok, merci de votre réponse!

J'irai en mairie cette semaine et vous tiendrai au courant.

Copyright © 2024 Experatoo.com - Tous droits réservés